



Arpajon, le 26 mars 2020

## LETTRE AUX ARPAJONNAIS

Chères Arpajonnaises, chers Arpajonnais,

La crise sanitaire que nous traversons bouleverse notre vie et nos habitudes quotidiennes. Elle implique des mesures particulièrement fortes qui nous conduisent à vivre confinés au sein de notre lieu de résidence.

Pour faire face à cette crise inédite, le Président de la République et le gouvernement ont annoncé des restrictions de déplacements qu'il est indispensable de respecter collectivement. Notre objectif commun est d'éliminer le COVID-19.

Je souhaite, à travers ce courrier, vous présenter les dispositifs mis en place par la Municipalité.

Depuis le lundi 16 mars, les établissements scolaires de la commune sont fermés jusqu'à nouvel ordre. Tous les événements locaux, y compris les activités associatives se déroulant dans des équipements communaux, sont annulés. Depuis le 20 mars, les parcs publics et les promenades le long de la rivière sont fermés au public.

Vous le savez, il est nécessaire de limiter au strict nécessaire les sorties de son domicile (courses alimentaires, raison médicale, ...). Pour ces déplacements, comme pour se rendre sur son lieu de travail, il est obligatoire de se munir d'une attestation (disponible sur [www.arpajon91.fr](http://www.arpajon91.fr)).

Dans ce contexte de confinement, la Municipalité a mis en place des mesures d'aides et d'accompagnement de la population et des commerces.

### - AIDE AUX PERSONNES VULNÉRABLES

Les personnes vulnérables sont contactées par téléphone par des agents de la Ville plusieurs fois par semaine, afin de prendre des nouvelles et d'entretenir le lien social. Les personnes de plus de 70 ans qui souhaitent bénéficier de ce service peuvent s'inscrire (ou se faire inscrire) par téléphone auprès du CCAS : **01 69 26 15 07**.

### - ASSISTANCE AUX SENIORS

Le portage des repas à domicile par le personnel communal pour les personnes âgées est maintenu. Une chaîne de solidarité est organisée par les élus d'Arpajon pour livrer des courses aux personnes isolées.

### - OUVERTURES DES COMMERCES ET SOUTIEN AUX COMMERÇANTS

Les commerces alimentaires et de première nécessité sont ouverts. De plus, la ville et les commerçants d'Arpajon ont mis en place un dispositif pour favoriser la vente à distance avec livraison à domicile ou retrait en boutique. Vous trouverez le détail de ces informations sur le site internet [www.arpajon91.fr](http://www.arpajon91.fr)

En cette période difficile, je me suis adressé aux commerçants de notre commune pour leur apporter le soutien de la ville.

Enfin, je vous informe que les marchés du vendredi et du dimanche sont suspendus pour raisons sanitaires jusqu'à nouvel ordre.

#### **- AIDE AUX PERSONNELS SOIGNANTS**

Les personnels soignants sont en première ligne, en médecine et soins de ville et naturellement dans les hôpitaux pour accueillir et prendre en charge les patients. Nous leur accordons un soutien indéfectible. Un accueil est organisé pour leurs enfants dans les structures communales. J'entretiens un contact quotidien avec l'hôpital d'Arpajon et l'hôpital privé Les Charmilles pour faire un point de la situation.

#### **- ACTIVITÉ DE LA POLICE MUNICIPALE**

Les agents du service de Police Municipale sont mobilisés au quotidien pour la surveillance de l'espace public. Ils travaillent en lien avec la Police Nationale.

#### **- COLLECTE DES DECHETS**

Les collectes des ordures ménagères et des emballages sont maintenues. En raison des variations de présence des personnels de collecte, il est demandé aux riverains de laisser leurs bacs sortis jusqu'à ce qu'ils soient vidés. Toutes les autres collectes sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

#### **- DON DU SANG**

Les dons de sang sont vitaux et indispensables pour soigner les patients. Prochaine collecte à Arpajon : lundi 24 avril, espace Concorde, 15h à 20h. Il est possible de se déplacer pour se rendre à la collecte de sang en remplissant une attestation.

#### **- L'INFORMATION**

Des points d'information sur la situation sont effectués très régulièrement. La commune communique avec : Facebook, site internet, Twitter, panneaux lumineux. J'ai souhaité compléter cette information par ce courrier, afin de toucher le maximum d'Arpajonnais.

#### **PERMANENCE DES SERVICES MUNICIPAUX**

Les services municipaux sont fermés au public. Un service minimum est assuré en mairie. Les services techniques assurent un service minimum de propreté.

Vous pouvez nous joindre du lundi au vendredi : **01 69 26 15 05**.

Mes chers concitoyens, l'équipe municipale met en œuvre les dispositifs nécessaires et indispensables à la lutte contre le coronavirus.

En m'adressant à vous, je souhaite rappeler l'importance de la mobilisation de tout un chacun. J'invite au strict respect des consignes sanitaires en vigueur. Je serai intransigeant. C'est à ce prix que nous gagnerons cette « guerre sanitaire ».

En mon nom, au nom de l'équipe municipale et au nom de tous les Arpajonnais, je souhaite exprimer notre infinie reconnaissance à tous les personnels soignants.

Je compte sur vous, comme vous pouvez compter sur nous.

**Christian BERAUD**



Maire d'Arpajon